

District de la Seine-Saint-Denis  
de football



**PROCES-VERBAL  
COMMISSION DEPARTEMENTALE DE PREVENTION, MEDIATION ET  
EDUCATION**

**Réunion du : 15/05/25 à 18h00 au siège du District de la Seine-Saint-Denis de Football**

**Président : M. Abdelhafid HORMI**

**Présents : M. Michel ESCHYLLE (CDA), M. Mathieu DOUCY (POLICE) et M. Fawzi AMENZOU (DISTRICT)**

**Excusés : M. Jean-Claude ORTUNO, M. Mehdi MEZOUANI, M. Christian BAUDUIN**

**Secrétaire de séance : Mme MONNIER Margaux**

**Invitation du club**

La CDPME s'est réunie pour traiter deux dossiers concernant les clubs DUGNY SC / FC MONTREUIL U14 D3 (n°28209807) et U16 D1.

La CDPME remercie les représentants des clubs M. LARABI Miloud de DUGNY et M. GUENZI Marc du FC Montreuil pour leur présence par téléphone.

La rencontre U16 D1 (FC MONTREUIL/DUGNY) a été neutralisée, il n'avait pas d'enjeu pour les deux équipes.

La rencontre U14 D3 (DUGNY/FC MONTREUIL) est maintenue, la rencontre aura lieu le lundi 19 mai 2025 à 20h00 avec trois arbitres et un délégué le central et le délégué à la charge de Dugny SC et les deux assistants à la charge du FC Montreuil.

Le club de Dugny SC aura la responsabilité d'assurer l'arrivée et le départ des joueurs et accompagnateurs de FC Montreuil.

La CDPME a demandé au dirigeant de Dugny SC de contacter la police municipale.

La CDPME a demandé au dirigeant du FC Montreuil d'avertir le délégué dès leur approche du stade pour leur accueil.

LA CDPME se réunira mardi 21 mai 2025 à 16h00 pour traiter le dossier de la rencontre D3 (ESP AULNAY/JS VILLETANEUSE) le District envoie un mail aux clubs pour la réunion.

Vu l'enjeu de la rencontre U16 D1 (VILLETANEUSE/DRANCY JA) la CDPME a nommé un délégué et demande trois arbitres.